



Comité provincial Namur

PV n°8 – Réunion de Comité du 4 janvier 2018. Taverne le 500 à Jambes.

CP Namur
Secrétariat
Olivier PIERRE
Chaussée Romaine,40
5030 Gembloux

José Lauwerys, président ouvre la séance à 19h40 en présentant ses meilleurs vœux pour 2018. Il remercie les clubs et toutes les personnes qui ont présenté les leurs.

Présents : Philippe Aigret, Michel Hastir, Jacky Hoeters, José Lauwerys, Catherine Nicolas, Olivier Pierre et Joseph Warzée

Excusé : Germain Vancauwenbergh

Invités présents : Guy Henquet, José Nivarlet et Gérard Trausch

Invitée excusée : Carine Etienne

Invitée absente : Claire Porphyre

1. Approbation du PV de la réunion 7 du 04/12/2017

Le PV de la réunion n°7 est accepté à l'unanimité.

2. PV n°4 des Parlementaires

José Lauwerys : Nous avons reçu le PV des Parlementaires. Il y a une double demande de Profondeville Sharks pour une modification du PC70 et du délai de 6 semaines pour les reprogrammations. Profondeville Sharks ont été suivis par dix autres clubs. Nous nous adapterons quand le texte sera changé. Gérard Trausch : Il y a des différences entre les provinces et avec le régional. Il y a une certaine conformité aussi à avoir pour l'application des amendes pour ces modifications. On fait des comparaisons entre les différentes provinces. José Lauwerys précise que nous avons appliqué les amendes dès le premier août pour les seniors et le quinze août pour les jeunes.

3. Correspondance

Voie	Type	Expéditeur	Objet	04/01/2018
postal	colis	V.Dury	cartes ayant droit	
électronique	demande	club	amicaux	212
électronique	demande	club	calendrier	modification
électronique	demande	Mosa Jambes	désaffiliation	Martin
postal	demande	Procureur régional	Na,017,1718	
électronique	demande	Divers clubs	Remise	
électronique	information	Faulx	amende	Match coupe
électronique	information	Cerfontaine	Championnat	Dame HC
électronique	information	Lamy	Commande	équipement arbitre
électronique	information	Mariembourg	Fft	551124
électronique	information	SG	LS47	
électronique	information	Christophe Clément	Mini-basket	Belgrade-Maillen
électronique	information	Loyers	Na,009,1718	
électronique	information	club	Remise	reprogrammation
électronique	information	Lamy	Tips	13-14
électronique	information	CP Liège	Trésorie	Encodage code
électronique	invitation	Lamy	Colloque	régional
électronique	invitation	B. Scherpereel	Coupe AWBB	Demi-finale
électronique	PV	Procureur régional		12
électronique	PV	CJP	06*12	
électronique	PV	Parlementaires	n°4	
électronique	stage	Dinant		
électronique	vœux	V.Laurent, G.Vancauwenbergh, Malonne, Bouge, Ciney, Miavoye, CP Hainaut, CP Liège, Fernelmont, Mosa Jambes, Loyers, RBB Gembloux, Bonnine, JP Delchef, Parlementaires Ht, Lamy		

4. Calendrier

José Lauwerys : Les remises du 10 décembre perturbent le bon déroulement du championnat. Il reste 9 matchs dont 6 seniors à reprogrammer. Ces matchs seniors le sont pour le 31 janvier. Nous allons faire un rappel. Le 31 janvier, c'est déjà demain. Catherine Nicolas demande plus de précision quand il y a une remise des rencontres. Cette fois-ci, nous n'avons pas compris ce qu'il fallait faire. José Lauwerys : Ce sont des chutes de neige mal prévisionnées.

Catherine Nicolas : la décision est prise un peu en catastrophe quand le coach a un problème d'accès, il n'était pas content.

Philippe Aigret : Nous avons géré avec Olivier Pierre. Les précisions de l'IRM annonçaient de faibles chutes de neige et de courte durée et nous ne voulions pas tout remettre. Nous avons eu des choses bizarres, l'état de la route n'était pas toujours la raison de la remise. Pour Mariembourg on comprend... Par ailleurs toutes les équipes qui se sont manifestées suite à des soucis avec la météo ont vu leur match remis.

En outre, l'IRM annonçait pour midi 7°C et un dégel très rapide, il n'y avait donc pas de raison de tout remettre. Nous avons remis les matchs à la demande, quand la situation posait problème. Nous sommes restés toute la matinée au téléphone et sur l'ordinateur pour gérer toutes les demandes de remises. L'après-midi, nous n'avons plus eu aucun souci.

Catherine Nicolas : la question ne se pose pas pour le mini-basket mais nous cherchions l'information pour les matchs seniors.

Olivier Pierre : J'ai également pris mes renseignements auprès de responsables qui se trouvent aux 4 coins de la province afin de se faire une idée précise.

Philippe Aigret : Pour les matchs régionaux, la situation est différente. Les trajets sont plus longs. L'accessibilité du fin fond du Luxembourg ou de la Province de Liège n'est pas la même que pour notre Province.

Guy Henquet : En s'adressant à Philippe Aigret, si tu avais tout remis, les clubs auraient aussi rouspété.

Philippe Aigret : Nous avons reçu un SMS anonyme d'insultes gratuites.

José Lauwerys : Moi aussi, l'auteur du SMS anonyme est identifié.

Nous avons eu également une décision judiciaire à propos du match Tamines- Loyers en P3. Loyers a fait une réclamation. Tamines était en défaut. Le CJP a conclu à une erreur d'arbitrage et demande de rejouer le match aux frais de la fédération.

Mme Dugniolle n'est pas contente de la décision. De plus, elle n'a pas été prévenue de la sanction. Cette décision relève du CJP.

Mme Herion-Ladibi était en copie de la mauvaise humeur.

Nous avons reçu quelques modifications de calendrier. C'est très calme, trêve des confiseurs oblige.

5. Coupes de la province

Olivier Pierre : Suite à la réclamation de Profondeville Sharks pour la position du CP qui n'a pas imposé une modification de programmation pour le match dames au RCS Natoye, la décision du CJP pour l'interprétation du PC54.III suit celle du CP et des Parlementaires.

Le CJP trouve que le ROI et que le règlement de la coupe sont clairs à ce sujet et que le délai raisonnable est respecté. Joseph Warzée s'étonne que nous parlions du PC54.III alors que pour lui cette décision concerne le PC53.5.c et le délai de 90 minutes entre les matchs.

Olivier Pierre : la réclamation de Profondeville Sharks s'appuyait sur le 54.III

Philippe Aigret précise : Ils voulaient que la coupe AWBB cadettes prévale sur la coupe provinciale dames. Impossible puisqu'il ne s'agit pas de la même équipe, même si ce sont les mêmes joueuses qui sont dans les deux.

Olivier Pierre : les programmations pour le tour suivant arrivent au compte-goutte.

Olivier Pierre a également distribué la dernière version de la réécriture du règlement de la coupe provinciale. José Lauwerys : Nous n'en parlons pas aujourd'hui, cela prendrait trop de temps, je vous invite à mettre les remarques sur papier et de les envoyer à Olivier Pierre. Gérard Trausch demande s'il peut aussi transmettre ses remarques. José Lauwerys l'y invite. Joseph Warzée se demande si le règlement est celui de cette saison ou celui de la saison prochaine. Philippe Aigret : On ne veut pas changer le règlement mais le rendre plus clair. Olivier Pierre : Je ne veux pas changer la formule ni les règles, je veux que le nouveau règlement soit complet et clair et j'attends vos remarques. Joseph Warzée insiste : C'est pour quelle saison ? José Lauwerys : le but est le règlement 2018-19. Joseph Warzée ne comprend pas pourquoi on en parle maintenant. Olivier Pierre : la réécriture prend du temps et nous devons être prêts pour l'Assemblée provinciale. Gérard Trausch : il y a une confusion sur les dates et la participation aux coupes AWBB et provinciale.

José Lauwerys : à ce sujet, la décision du CJP est claire.

Guy Henquet : C'est depuis cette année que cela pose problème.

Gérard Trausch : Il y a un mot qui manque. Les règlements de coupe sont différents dans chaque province. La modification du PC54 doit tenir également compte de ses divers règlements. Guy Henquet : C'est facile : une équipe par club. On a voulu le faire, il y a trois ans et les clubs ont refusé. José Lauwerys : Après la réunion du CJP, Profondeville Sharks proposait une équipe par club et reconnaissait avoir poussé le RBC Ciney à refuser en son temps.

Philippe Aigret : Le problème vient du RCS Natoye qui interprète subitement le règlement autrement et cette phrase qui a disparu du site. Une équipe par club priverait beaucoup de joueurs de la coupe. Catherine Nicolas se demande si cette règle d'une équipe unique s'appliquerait également aux jeunes.

Olivier Pierre : en seniors nous perdrons plus de la moitié des équipes. Cette saison, Profondeville Sharks ne serait pas concerné. Joseph Warzée : Si cette proposition a déjà été votée, ne revenons pas dessus. Si les clubs veulent une nouvelle formule qu'ils fassent des propositions.

6. Tour de table

Michel Hastir : Quel est le statut du match du 26/12/2017, ABC Temploux – RUS Mariembourg ? Un amical ou du championnat ? Je n'ai pas eu la feuille. Philippe Aigret : C'est un match P3.

Michel Hastir : le classement du fair-play est clôturé au 31 décembre. Le classement est complet à l'exception du Temploux-Mariembourg. Le classement a été envoyé à Olivier Pierre en lui demandant d'attendre la publication dans l'Avenir. L'Avenir le publiera le jeudi 11 janvier.

Michel Hastir : J'ai encore entendu des problèmes avec un arbitre. Il arrive à la mi-temps du match. Alors que la première mi-temps s'est bien déroulée, en deux minutes, il siffle 2 ou 3 techniques. Son collègue ne veut pas faire un rapport sur un collègue. Philippe Aigret : Mais, il peut donner un conseil. Michel Hastir l'a revu à un autre match où il n'a rien sifflé. Philippe Aigret pense que beaucoup de choses ont été faites pour cet arbitre. Il précise qu'il n'a plus rien entendu depuis longtemps. Mais ce n'est pas normal d'arriver à la mi-temps. Mais si les coaches l'acceptent, il peut siffler.

Jacquy Hoeters : Pour les filles, cela marche bien. Il n'y a pas grand-chose à dire. Pour les garçons, la sélection devrait se faire le 5 janvier, vu la régularité des joueurs, ce ne sera pas très compliqué.

Joseph Warzée souhaite que le PA56 qui précise le délai d'envoi des PV à 13 jours soit respecté. José Lauwerys avoue qu'il est responsable du retard. José Nivarlet précise que le CDA ne fait aucune remarque à ce sujet tant que les PV arrivent.

Joseph Warzée est d'accord avec l'analyse que Catherine Nicolas pose dans l'Avenir sur le mini-basket. Joseph Warzée a supervisé deux matchs de mini-basket. Les animateurs ne respectaient pas l'esprit mini-basket et faisaient du coaching à l'ancienne. Il a interpellé les animateurs. L'un des deux s'est adapté l'autre pas. Il se demande si Julien Marnegrave insiste assez lors des formations sur l'échauffement et l'animation. Parce que ses souhaits ne sont pas rencontrés.

Joseph Warzée : L'ultimatum à certains clubs pour la conformité des installations a eu des réponses. Joseph Warzée a reçu des photos qui montrent que les travaux nécessaires ont été effectués. Il ne se contentera pas des photos et ne manquera pas de se rendre sur place. Il doit aussi se rendre à Andenne Arena pour le chrono de tir, à Bouge pour des lignes à rafraîchir et à Jambes pour les lignes sous le marquoir. Gérard Trausch : A Maillen, la commune est venue dès le lendemain.

Catherine Nicolas a reçu un mail d'un papa de Maillen. Gérard Trausch le connaît et précise que c'est quelqu'un de sérieux.

Catherine Nicolas poursuit : le papa décrit un match U10 qu'il a regardé. La pression que le coach adverse impose aux poussines crée une tension sur la rencontre. Certaines filles étaient en pleur. Il trouve cette attitude contradictoire avec l'esprit du mini-basket.

Catherine Nicolas ne tardera pas à aller visionner l'équipe de Belgrade.

Catherine Nicolas nous informe que les interventions des rencontres mini-basket ont débuté.

Philippe Aigret a un souci avec le Basket Namur Capitale qui ne veut plus deux arbitres namurois en jeune. Le dialogue avec le président namurois à ce sujet n'est pas fructueux, la position du BNC à ce sujet est intransigeante.

Philippe Aigret organise le vendredi 19 janvier à 20h à Belgrade, une initiation à l'arbitrage. Elle est orientée pour les débutants et les matchs U12. Il organise également des cours pour les futurs arbitres provinciaux. Ils commencent le mercredi 31 janvier, durent quatre semaines et se déroulent le mercredi soir, les vendredi soir et le samedi matin. Les informations complètement seront rapidement publiées sur le site et envoyées aux secrétaires des clubs.

Olivier Pierre : la base de données pour le contrôle du défraiement des arbitres est prête. Toutes les distances entre les domiciles et les salles ont été calculées. Le lien entre le calendrier, les désignations et les prestations réelles fonctionne. Certains documents issus de la base de données sont montrés aux personnes présentes. José Lauwerys : Le contrôle du défraiement pour le début de la saison est fait. Nous avons une dizaine d'arbitres qui posent problème. Certains exagèrent fortement et d'autres augmentent le montant à chaque match d'un ou deux euros.

José Lauwerys rappelle la procédure pour la liquidation des notes de frais. Les notes doivent passer par le trésorier provincial avant d'être transmises au secrétariat général. Il faut 3 à 4 jours entre la réception et l'envoi au SG. La clôture pour les paiements dans le mois est le 15. Jacquy Hoeters n'a plus rien reçu pour ses défraiements depuis octobre.

José Lauwerys : le projet de calendrier pour les PO 2018 donne des matches du 3-4 avril jusqu'au 21-22 avril. Comme Pâques tombe tôt, tout se jouera après les finales de coupe.

José Lauwerys : le projet de tableau des montées et des descentes est soumis à correction.

José Lauwerys soumet au vote le cas d'un match qui ne s'est pas joué. Le procureur régional demande au CP de se positionner. Il s'agit d'un match U18 RBC Ciney – NBCA Belgrade. Programmé à 14h ; la feuille était incomplète à 14h40. Le coach cinacien était affilié à un autre club et n'avait pas de licence technique. Si le match avait été joué, il y aurait eu forfait. De plus, aucun officiel cinacien n'a pu faire fonctionner le chrono de temps ni celui de tir. Après avoir échoué dans la recherche d'officiels, les visités ont proposé de jouer sans chrono de tir. Le coach belgradois a refusé.

VOTE : Nous entérinons à l'unanimité des membres votants le forfait à l'encontre du RBC Ciney. Philippe Aigret, belgradois, ne participe ni au débat ni au vote.

José Lauwerys : le RBCH Dinant demande de publier sur la page du site la publicité de leur stage organisé par Julien Marnegrave.

Olivier Pierre a déjà répondu une première fois en lui conseillant la rubrique vie des clubs sur le site et la newsletter de l'AWBB et la page Facebook du basket namurois. José Lauwerys s'étonne que le RBCH Dinant ne l'ait pas encore publié sur son propre site.

VOTE : Nous généralisons le fait que la publicité de stage n'a pas sa place sur le site du CP.

José Lauwerys, président ferme la séance à 21h15.

Prochaine réunion : le jeudi premier février 2018 à 19h30 au 500.